

FCP IRADETT 50

SITUATION ANNUELLE ARRETTE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de votre gestionnaire réuni le 14 mars 2016, nous vous présentons notre rapport sur :

- 1) l'examen des états financiers, ci joints, du « FCP IRADETT 50 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comprenant, outre les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 595 032, Dinars, un état de résultat soldé par des sommes distribuables de 9 381 Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de <17 001> Dinars
- 2) les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci joints, étant arrêtés et présentés par le Conseil d'Administration de votre gestionnaire notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les états financiers de votre fonds sur la base de notre audit.

Nous avons examiné les états financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Un Audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Etats financiers et, également, pour évaluer le risque que les Etats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En accomplissant ces diligences, le Commissaire aux Comptes prend en compte l'évaluation du contrôle interne pour l'établissement et la présentation sincère des Etats financiers afin de définir des procédures appropriées de leur audit.

Un Audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des jugements et estimations significatifs retenus et la présentation d'ensemble des Etats financiers.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants pour fonder notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière et le résultat des opérations de « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2016, conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que les états financiers, qui font état d'actifs dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire :

- ✓ découlent, d'une part, de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement aux PCGA et, particulièrement à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM ; et d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des enregistrements calculés et des données calculées automatiquement y enregistrées
- ✓ sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et, aux PCGA.

II – Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2016.

Nous signalons, de même, que sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observation significatives à formuler sur le système de contrôle interne de votre fonds.

Aussi, devons nous vous informer que le total des emplois de votre fonds en valeurs mobilières et en obligations, représentent au bilan 79.24%, des actifs nets, contre des emplois en liquidité et quasi liquidité de 33.05% des actifs nets au lieu de 20%.

Tunis, le 31 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	419 896	430 268
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	232 575	245 170
b- Obligations et valeurs assimilées	187 321	185 098
AC2- Placements monétaires et disponibilités	175 135	111 926
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités	175 135	111 926
AC3- Créances d'exploitation	0	6 335
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	595 032	548 528
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	1 120	1 434
PA2- Autres créditeurs divers	64 020	201
TOTAL PASSIF	65 140	1 635
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	520 485	538 817
CP2- Sommes distribuables	9 406,677	8 076
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	25,848	43
b- Sommes distribuables de l'exercice	9 380,829	8 033
ACTIF NET	529 892	546 893
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	595 032	548 528

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

		<u>DU 01/01/2016</u> <u>AU 31/12/2016</u>	<u>DU 01/01/2015</u> <u>AU 31/12/2015</u>
PR1	Revenus de portefeuille-titres	12 411	11 631
a-	Dividendes	2 287	6 833
b-	Revenus des obligations et valeurs assimilées	10 124	4 798
PR 2- Revenus des placements monétaires		1 779	7 511
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		14 190	19 142
CH 1- Charges de gestion des placements		7 090	10 174
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 100	8 967
PR 3- Autres produits		0	0
CH 2- Autres charges		427	595
RESULTAT D EXPLOITATION		6 674	8 373
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation		2 707	-339
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		9 381	8 033
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2 707	339
-	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-6 241	-17 494
-	Frais de négociation de titres	-1 287	4 506
-		-1 165	-446
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 019	-5 062

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

	<u>DU 01/01/2016</u> <u>AU 31/12/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>AU 31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	6 674	8 373
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-6 241	-17 494
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-1 287	4 506
d- Frais de négociation de titres	-1 165	-446
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-8 033	-12 286
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	983 791	413 672
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	21 450	10 466
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	9 209	3 583
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-984 965	-511 808
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-29 915	-8 010
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-6 520	-3 904
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-17 001	-113 349
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	546 893	660 242
b- en fin d'exercice	529 892	546 893
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	45 228	53 301
b- en fin d'exercice	45 129	45 228
VALEUR LIQUIDATIVE	11,742	12,092
AN6- TAUX DE RENDEMENT	-1,42%	-0,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31/12/2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs liquidatives au 31/12/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2-3 EVALUATION DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en Obligations et valeurs similaires sont évalués postérieurement à leur comptabilisation initiale :

* à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

* au cout amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;

* à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le cout amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est approprié.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur du marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 31 décembre 2016, au cout amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 419 896 D contre 430 268 D au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acquisition.	Val au 31/12/2016	% ACTIF	% K émetteur
ACTIONS		243 871	210 291	35,34%	
ARTES	701	5 492	5 544	0,93%	0,01%
BIAT	308	27 104	27 292	4,59%	0,00%
CARTHAGE CEMENT	10 000	20 380	20 480	3,44%	0,04%
CIMENT DE BIZERTE	12 840	63 171	46 327	7,79%	1,28%
Monoprix	1 540	25 453	14 980	2,52%	0,00%
NBL	500	3 360	3 394	0,57%	0,01%
OTH	3 400	27 446	28 934	4,86%	0,01%
SAH	600	7 451	8 135	1,37%	0,01%
SFBT	550	9 960	10 440	1,75%	0,00%
SOMOCER	2 500	3 159	3 693	0,62%	0,01%
SOTEMAIL	10 199	24 598	23 560	3,96%	0,02%
STB	2 900	16 820	11 365	1,91%	0,00%
TPR	1 900	8 697	5 377	0,90%	0,01%
UNIMED	76	780	772	0,13%	0,00%
TITRES OPCVM		21 839	22 285	3,75%	
FCP IRADETT 100	1 600	21 839	22 285	3,75%	4,00%
EMPRUNTS DE SOCIETES		130 000	135 964	22,85%	
ATL 2015/2	500	50 000	52 634	8,85%	0,07%
AMEN BANK SUB 2008	500	30 000	31 036	5,22%	0,13%
UNIFACTOR 2015	500	50 000	52 294	8,79%	0,25%
EMPRUNT D'ETAT		50 000	51 357	8,63%	
Emprunt National Catég C	500	50 000	51 357	8,63%	
TOTAL		445 710	419 896	70,57%	

AC2- Note sur les Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 175 135 DT contre 111 926 DT 31/12/2015 et se détaille ainsi:

	31/12/2016	31/12/2015	en % de l'actif au	
			31/12/2016	31/12/2015
Compte de dépôts	175 135	111 926	29,4%	20,4%
TOTAL	175 135	111 926	29,4%	20,4%

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi:

	31/12/2015	31/12/2015
Rémunération à payer au gestionnaire	647	756
Rémunération à payer au dépositaire	473	678
TOTAL	1 120	1 434

PA2- Autres créditeurs divers

	31/12/2016	31/12/2015
Redevance CMF	39	46
Retenue à la source	194	144
Achat actions	63 709	
Frais de transactions	77	11
TOTAL	64 020	201

CP1- Le capital

les mouvements sur le capital se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2015</u>	
Montant	538 817
Nombre de parts	45 228
Nombre de porteurs de parts	1
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	983 791
Nombre de parts émises	82 957
Nombre de porteurs de parts nouveaux	3
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	984 965
Nombre de parts rachetées	83 056
Nombre de porteurs de parts sortants	0
<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-1 287
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-6 241
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-8 465
Frais de négociation de titres	-1 165
<u>Capital au 31/12/2016</u>	
Montant	520 485
Nombre de parts	45 129
Nombre de porteurs de parts	4

CP2- Sommes distribuables	31/12/2016	31/12/2015
Sommes distribuables de l'exercice	9 381	8 033
Sommes distribuables des exercices antérieurs	26	43
TOTAL	9 407	8 076

PR1- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 12 411 dinars contre 11 631 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaille comme suit:

	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Revenu des Actions et valeurs assimilées	2 287	6 833
Revenus des obligations	10 124	4 798
TOTAL	12 411	11 631

PR2- Note sur les Revenus des placements monétaires

	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Revenu des comptes de dépôts	1 779	7 511
TOTAL	1 779	7 511

CH1-Charges de gestion des Placements

	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire		
La gestion du fond est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fond. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l' AFC	6 618	9 496
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1%HT calculé sur la base de l'actif net quotidien		
La rémunération de l'ATB	473	678
TOTAL	7 090	10 174

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2016 à 427 DT contre 595 DT au 31-12-2015 et se détaillent ainsi:

	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Redevance CMF	401	575
Service bancaire	20	13
Timbres fiscaux	6	7
TOTAL	427	595

4. MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

cout d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value potentielle	Valeur au 31/12	plus ou moins value réalisée
-----------------------	--------------------	--	--------------------	---------------------------------------

Solde au 31-12-2015	454 564	2 598	-26 894	430 268	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Actions	164 858			164 858	
Titres OPCVM	21 839			21 839	
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Actions	-168 658			-168 658	-4 778
Remboursement Emprunt de société	-2 500			-2 500	
Cession titres OPCVM	-24 393			-24 393	3491
Variation des intérêts courus		4 723		4 723	
Variation des plus ou moins values latentes			-6 241	-6 241	
Solde au 31-12-2016	445 710	7 321	-33 135	419 896	-1 287

5- AUTRES INFORMATIONS	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Données par Parts					
Revenus des placements	0,314	0,423	0,54	0,401	0,387
Charges de gestion des placements	0,157	0,225	0,248	0,225	0,239
Revenu net des placements	0,157	0,198	0,291	0,176	0,149
Autres charges	0,009	0,013	0,014	0,014	0,014
Résultat d'exploitation	0,148	0,185	0,277	0,162	0,135
Régularisation du résultat d'exploitation	0,06	-0,008	-0,047	-0,01	0,003
Sommes distribuables de l'exercice	0,208	0,178	0,23	0,152	0,138
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	-0,06	0,008	0,047	0,01	-0,003
Frais de négociation de titres	-0,026	-0,01	-0,014	-0,008	-0,01
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-0,138	-0,387	1,116	-0,655	-0,088
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-0,029	0,1	-0,511	-0,021	-0,139
Plus ou moins values sur titre et frais de négociation	-0,193	-0,297	0,591	-0,684	-0,237
Résultat net de l'exercice	-0,045	-0,112	0,868	-0,521	-0,103
résultat non distribuable de l'exercice	-0,193	-0,297	0,591	-0,684	-0,237
régularisation du résultat non distribuable	-0,188	0,054	-0,084	0,006	0,052
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,38	-0,243	0,506	-0,677	-0,185
Distribution des dividendes	0,178	0,23	0,152	0,138	0,207
Nombre d' Actions	45 129	45 228	53 301	61 331	64 161
Valeur liquidative	11,742	12,092	12,387	11,802	12,465

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,77%	1,77%	1,77%	1,77%	1,77%
Autres charges /Actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	1,67%	1,46%	1,98%	1,27%	1,00%
Actif net moyen	400 313,52	574 561,74	746 690,41	781 570,33	866 924,02